



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Non assujettissement à la TVA

Objet :

Non assujettissement à la TVA pour les commerçants

Eligibilité : TPE/PME

Descriptif :

Non assujettissement à la TVA pour les commerçants dont le chiffre d'affaires taxable annuel est inférieur à 2MDH

Condition :

Activités commerciales et Seuil

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Allègement des obligations fiscales pour les petits redevables

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code qr